

ligent discernement, tout en n'écrivant rien. Ils forment l'élite des lecteurs ; dispersés dans Paris ou dans la province, ils rendent, sans se concerter, les jugements définitifs ; leur délibération est longue, j'en conviens, ils sont plus enclins aux préjugés qu'à l'enthousiasme ; ils assurent un sage équilibre entre la tradition dont ils sont les gardiens quelque peu obstinés et les progrès nouveaux trop ardemment accueillis par le grand public. Tôt ou tard, néanmoins, cet aréopage sévère répare ses injustices du premier moment, et, soyez-en sûrs, la faveur populaire ne sera pas durable pour un livre si ce livre n'est destiné à prendre place un jour dans une de ces bibliothèques choisies, entre des ouvrages qu'une main assidue aura feuilletés, suivant la méthode d'Horace :

« Nocturna versate manu, versate diurna. »

M. Grégoire, même dans ce rôle, servait donc la cause des lettres, mais il était capable de produire de son propre fonds ; il a eu son moment d'activité, moment bien court, interrompu trop vite par une profession de plus en plus absorbante. Il n'a laissé que quelques pages ; ces pages, on me pardonnera de les rappeler dans une Revue consacrée à tout ce qui intéresse et honore le nom lyonnais.

En 1833, un ami de M. Grégoire, déjà connu par des travaux qui ne sont point oubliés, M. Collombet, édita, sous le nom de *Mélodies poétiques de la jeunesse*, des extraits de nos principaux poètes français, accompagnés de notes et de commentaires. — Ces sortes de recueils, ces bibliothèques abrégées en deux ou trois volumes, où la critique littéraire trouvait place à côté des modèles, étaient fort en honneur à ce moment. Un inspecteur de l'Université de France, M. Noel, publiait, dans cette année 1833, ses *Leçons françaises de littérature et de morale*. Le savant commentateur de Virgile, l'austère républicain, M. Fran-